

Résolution sur la violation des droits de l'homme et de l'état de droit dans le cas de deux soldats grecs arrêtés et placés en détention en Turquie

2018/2670(RSP) - 19/04/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 607 voix pour, 7 contre et 18 abstentions, une résolution sur la violation des droits de l'homme et de l'état de droit dans le cas de deux soldats grecs arrêtés et placés en détention en Turquie.

Le texte adopté en séance plénière avait été déposé par les groupes PPE, S&D, ALDE, ECR, GUE/NGL, EFDD et Verts/ALE.

Le Parlement a invité les autorités turques à mener rapidement à bien la procédure judiciaire, à **libérer les deux soldats grecs détenus depuis mars** et à les remettre à la Grèce. Les deux soldats grecs sont détenus depuis plus d'un mois sans qu'aucune charge n'ait été portée contre eux et que, partant, ils ignorent le crime dont ils sont accusés.

Les députés ont rappelé que les deux soldats grecs affirment s'être égarés en raison du mauvais temps alors qu'ils patrouillaient la frontière, la zone boisée de Kastanies, le long de la rivière Evros/Meriç, un point de passage important pour les migrants, les réfugiés et les trafiquants. Des cas similaires survenus par le passé, dans lesquels des soldats turcs ou grecs avaient accidentellement traversés la frontière, ont été réglés sur place, au niveau des autorités militaires des deux parties.

Le Parlement a appelé les autorités turques à **respecter scrupuleusement la procédure judiciaire** ainsi que, au regard des parties concernées, les droits de l'homme consacrés par le droit international, dont la convention de Genève. Il a invité le Conseil, la Commission, le Service européen pour l'action extérieure ainsi que tous les États membres de l'Union à **se montrer solidaires de la Grèce et à demander la libération immédiate des deux soldats grecs** lors de tout contact avec des dirigeants et des autorités turques, au nom du droit international et des bonnes relations de voisinage.